



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 43

Mercredi 20 novembre 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Zone d'affectation: HA2

Dérogation: article 18 alinéa 2 du règlement communal de construction

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 20 novembre 2019

Municipalité de Court, administration municipale

durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune:

- Budget 2020 du SSGV
- Budget 2020 de la Commune mixte de Crémines
- Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, des situations d'urgence, d'évènements majeurs et de grandes manifestations.

Crémines, le 30 octobre 2019

Le Conseil communal



### Crémines

#### Assemblée communale de la commune mixte de Crémines

Jeudi 5 décembre 2019 à 20h15

à la salle de gymnastique de Crémines (salle 2)

Ordre du jour

1. Discuter et approuver le budget 2020 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver le crédit d'investissement pour la réfection des WC (inclus WC handicapé) et des douches de la halle de gymnastique d'un montant de Fr. 86'830.-.
3. Discuter et approuver le crédit d'investissement pour le remplacement de la chaudière de l'école-halle de gymnastique d'un montant de Fr. 115'397.-.
4. Discuter et approuver un crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule communal de Fr. 195'000.-.
5. Discuter et approuver un crédit d'investissement pour la réfection de la conduite d'eau potable Les Vaivres-Zoo de Fr. 59'658.25.
6. Discuter et approuver un crédit d'investissement pour le contrôle des collecteurs communaux d'un montant de Fr. 45'958.85.
7. Discuter et approuver un crédit de dépense périodique pour les bons de garde estimé à:
  - 5451.3637.01 Prestation à des particuliers --> Fr. 13'295.-
  - 5451.4611.01 Dédommagement du canton --> Fr. 10'636.-
  - A charge de la commune de Crémines --> Fr. 2'659.-
8. Discuter et approuver la dissolution du Règlement pour la gestion d'un financement spécial pour le financement de Crémines bouge.
9. Discuter et approuver le budget 2020 de la Commune mixte de Crémines:
  - Définir et valider:
    - a) quotité d'impôt (inchangée)
    - b) taxe immobilière (inchangée)
10. Discuter et approuver le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, des situations d'urgence, d'évènements majeurs et de grandes manifestations.
11. Divers.

Dès le 31 octobre 2019, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal

#### Corvées 2019

Nous rappelons que les mandats de dépenses, heures de corvées, factures de travaux d'entretien doivent être remis au responsable du dicastère, ou au secrétariat communal, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Crémines, le 20 novembre 2019

Le Conseil communal



### Eschert

#### Bois de feu

Le délai pour les commandes de bois de feu est fixé au 31 mars 2020. Les bulletins de commande sont à disposition au bureau communal.

Pour rappel, ci-après les prix par stère:

- stère de 1 m / pris au pâturage: Fr. 70.- l'unité
- stère de 1 m / livré à domicile: Fr. 90.- l'unité
- stère de 50 cm / livré à domicile: Fr. 110.- l'unité
- stère de 33 cm / livré à domicile: Fr. 130.- l'unité

Le lieu de stockage du bois est encore à définir.

Eschert, le 20 novembre 2019

Conseil communal

#### Prix Interrégional Jeunes Auteurs (PIJA) – édition 2020

Concours d'écriture pour les 15-20 ans

Le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2020.

Pour tout renseignement: [www.pija.ch](http://www.pija.ch).

Eschert, le 20 novembre 2019

Administration communale

#### Prix d'écriture de la ville de Gruyères – 2020

Concours d'écriture pour les 21 ans et plus

Le délai d'inscription est fixé au 30 juin 2020.

Pour tout renseignement: [www.lhebe.ch](http://www.lhebe.ch)

Eschert, le 20 novembre 2019

Administration communale

[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)



### Champoz

#### Rapport officiel d'analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyses officiels du Laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués en date du 4 novembre 2019 au réseau de distribution, Fumoir, lavabo toilette hommes (adoucesseur d'eau Culligan) et au réseau des fontaines, Fontaine Fond du Village à Champoz par M. Jean-Marc Tonna, contrôleur des denrées alimentaires ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales. Les qualités microbiologiques, physiques et chimiques sont en règles.

Champoz, le 18 novembre 2019

Le Conseil communal



### Court

Entrée en vigueur

#### Modifications de l'annexe I du règlement sur le statut du personnel et les traitements

Les modifications de l'annexe I du règlement sur le statut du personnel et les traitements, adoptées par l'Assemblée municipale de Court en date du 11 mars 2019, entrent en vigueur immédiatement.

Court, le 20 novembre 2019

Municipalité de Court, administration municipale

#### Avis de construction

Requérante: Stéphanie Niederhauser, rue des Gorges 29, 2738 Court

Propriétaire: Idem requérante

Auteur du projet: Eric Labansine, architecte, rue Centrale 15, 2503 Bienne

Emplacement: parcelle N° 1328, au lieu-dit « Rue des Gorges 29 », 2738 Court

Projet: création d'un escalier extérieur et rénovation du balcon au Sud-Ouest du bâtiment

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés



**\*\* Rectificatif - En remplacement de la publication du 13 novembre 2019, avec nos excuses \*\***

## Assemblée de la Paroisse réformée de Grandval

Mercredi 18 décembre 2019 à la maison de paroisse de Grandval à 19h

### Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Approbation du PV de la dernière assemblée
3. Projet de Fusion des paroisses réformées de Moutier et Grandval
  - Discussion et approbation du contrat de pourparlers en vue d'une fusion
  - Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de Fr. 58'500.- pour le projet de fusion
4. Discuter et approuver le budget de l'exercice 2020 et le taux d'imposition (inchangé)
5. Elections d'un/e membre du conseil
6. Election d'un/e délégué/e au Synode d'arrondissement jurassien période 2020-2024
7. Informations sur la vie paroissiale/régionale
8. Divers

## Communication du Conseil de paroisse de Grandval

### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 18 décembre 2019

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 18 décembre 2019 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 auprès de la secrétaire de paroisse (079 590 83 74).

Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du conseil de paroisse.

Grandval, le 29 octobre 2019

Le Conseil de paroisse



## Moutier

### Avis de construction

Requérant: Goda Verwaltung, Untermüli 9, 6302 Zug

Auteur du projet: Rupp Architektur GmbH, 9442 Berneck

Emplacement: Parcelle N° 466, rue Industrielle 86

Projet: Transformation d'un appartement de 4 pièces en deux appartements. Aménagement d'une place de parc supplémentaire.

Zone: HA3

Recensement architectural: Bâtiment digne de protection figurant à l'inventaire cantonal (objet C) et objet figurant dans l'ensemble bâti L.

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 13 décembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 13 novembre 2019

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: Simonin Sarah et Christian, Sous-le-Crât 4, 2740 Moutier

Auteur du projet: Fivre Energie SA, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 2833, Sous-le-Crât 4

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur aéro-eau split.

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 13 décembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 13 novembre 2019

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérants: Madame Julie et Monsieur Melvin Plumez, Rte de Vicques 1, 2830 Courrendlin.

Auteur du projet: Bureau technique Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 3322, au lieu-dit: «Plein-Soleil», commune de Moutier.

Projet: construction d'une maison familiale avec garage double, construction d'une piscine extérieure et pose d'une installation photovoltaïque sur le toit.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: plan de quartier «Prés Zuber».

Dérogations: art. 80 LR et 5 al. 2 du règlement de quartier «Prés Zuber».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 décembre 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 novembre 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

Requérant: Dünner Daniel, chemin du Tunnel 10, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 572, chemin du Tunnel 10

Projet: Pose d'une pergola à lames orientables sur la terrasse existante.

Zone: HA2

Dérogation: Art. 21 RC

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 novembre 2019

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: COOP Mineraloel AG, Hegenheimermatweg 65, 4123 Allschwil

Auteur du projet: Clear Channel Suisse SA, 1003 Lausanne

Emplacement: Parcelle N° 1841, Rue de Soleure 60

Projet: Installation d'un support publicitaire numérique 65 lumineux en façade Nord

Zone: HA3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 novembre 2019

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: Rexhepi Shkumbin, chemin des Vergers 2, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 428, chemin de la Chapelle 20, 20a

Projet: Transformation et rénovation des bâtiments existants; aménagement de deux appartements; agrandissement de la terrasse couverte existante côté Sud; remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau split; agrandissement des places de parc.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 novembre 2019

Services Techniques-Urbanisme

**\*\* Rectificatif - En remplacement de la publication du 13 novembre 2019, avec nos excuses \*\***

## Assemblée de la paroisse réformée de Moutier

Jeudi 12 décembre 2019 au Foyer à 20h 15

### Ordre du jour

1. Accueil et présentation de la pasteur Liliane Gujer
2. Groupe de travail Bâtiments
  - Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de Fr. 690'000.- pour la rénovation de la cure St-Germain
  - Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de Fr. 52'000.- pour la rénovation de la place de jeux sur l'Esplanade de la Collégiale
3. Projet de Fusion des paroisses réformées de Moutier et Grandval
  - Discussion et approbation du contrat de pourparlers en vue d'une fusion
  - Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de Fr. 58'500.- pour le projet de fusion
4. Discussion et approbation du budget 2020 et de la quotité d'impôt

**Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h**

5. Elections :

- Président-e de paroisse
- Conseiller ou conseillère de paroisse
- Délégué-e-s au Synode d'arrondissement

6. Information Par8

7. Informations du Conseil de paroisse - Vie paroissiale

8. Rapport d'activités des pasteurs

9. Divers

**Communication du Conseil de paroisse de Moutier**

**Dépôt public du budget 2020 et autres documents de la paroisse de Moutier**

Le budget 2020 de la paroisse ainsi que les documents servant de base de décision pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse dès le 25 novembre 2019.

**Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 12 décembre 2019**

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 12 décembre 2019 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter du 13 janvier 2020 au secrétariat de la paroisse réformée (tél. 032 493 41 95).

Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du conseil de paroisse.

Moutier, le 4 novembre 2019

Le Conseil de paroisse

**Avis de construction**

*Requérant* : M. Michel Bösiger, Le Tacon 38h, 2742 Perrefitte

*Projet* : Aménagement d'une place couverte pour une voiture sur la parcelle N° 868 du ban de Perrefitte, au lieu-dit «Le Tacon»

*Dimensions* : 5m x 3m. Hauteur : 2m73 (selon plans déposés).

*Genre de construction* : 2 piliers et structure en polycarbonate et alu de couleur grise. Forme du toit en berceau.

*Zone* : H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Perrefitte, le 20 novembre 2019

Le Conseil municipal

**Fenêtres de l'Avent**

Comme les années précédentes, nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux fenêtres de l'Avent qui auront lieu à partir de 19h et jusqu'à 21 h 30, aux dates et lieux suivants :

Vendredi 29 novembre 2019 – Famille Aline Amstutz, Molé 3, Châtelat

Vendredi 6 décembre 2019 – Famille Myriam Juillerat, Derrière les Maisons 15, Sornetan, **avec la présence du Saint-Nicolas pour les enfants**

Vendredi 13 décembre 2019 – Famille Graber, Ferme du Maupas, Le Pichoux

Jeudi 19 décembre 2019 à 20 h – Fête de Noël de l'école à l'Eglise de Sornetan

Chaque participant est libre d'apporter une petite pâtisserie ou de mettre une pièce dans la tirelire qui sera déposée à cet effet.

Nous vous attendons nombreux à ces instants d'échanges, de fraternité et d'amitié.

La Commission sport, loisirs, culture et tourisme ainsi que le Conseil communal remercient les personnes bénévoles qui se sont annoncées pour mettre sur pied ces moments de partage et de convivialité.

Souboz, le 20 novembre 2019

Conseil communal



**Perrefitte**

**Communiqué du Conseil municipal**

**Marché de Noël**

Le Conseil municipal invite la population à se rendre au Marché de Noël qui aura lieu à la halle de gymnastique de Perrefitte samedi 23 novembre de 14 h à 18 h et dimanche 24 novembre de 10 h à 17 h. Il remercie d'ores et déjà les exposants et les écoles sans que cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu.

**Fermeture de l'administration communale**

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le secrétariat ainsi que la caisse municipale seront fermés du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

**Service hivernal 2019-2020**

Pour faciliter les travaux de déneigement et également prévenir les accidents, les propriétaires de véhicules qui disposent de places de stationnement sur un terrain privé ou de garages voudront bien éviter de laisser leurs véhicules sur la chaussée. Ceux qui n'ont pas d'autre solution ne stationneront pas à proximité des carrefours, dans les virages, sur les trottoirs, sur les routes étroites, dans les impasses et aux endroits sans visibilité. Les propriétaires sont également priés de ne pas déposer la neige qu'ils dégagent de leur propriété sur la route.

Les amas de neige qui glissent des toits et les blocs de glace qui se détachent des gouttières sont un véritable danger en hiver. Nous vous rappelons que l'élimination de la neige et de la glace est de la responsabilité de chaque propriétaire et sa responsabilité est engagée si quelqu'un subit un dommage.

Les éventuels dégâts occasionnés par le service de déneigement sont à annoncer sans délai au secrétariat municipal avec description, date de l'incident et idéalement accompagnés d'une photo.

Perrefitte, le 20 novembre 2019

Le Conseil municipal



**Petit-Val**

**Communications du Conseil communal**

**Vacations, indemnités, travaux**

Les annonces pour les vacations, indemnités, travaux effectués en faveur de la commune, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2019, sont à remettre à l'administration communale jusqu'au 3 décembre 2019.

Le formulaire de décompte peut être téléchargé sur le site internet de la Commune [www.petit-val.ch](http://www.petit-val.ch).

**Vergers**

Le Conseil communal rappelle que les arbres fruitiers contenus dans les périmètres de protection des vergers, selon les plans de zones de Sornetan et de Souboz, sont à entretenir par les propriétaires. Les arbres dépérissant sont systématiquement à remplacer au même endroit ou à proximité immédiate par des arbres de même valeur.

Le Conseil communal invite les propriétaires concernés à appliquer ces prescriptions et à replanter les arbres abattus.

**Avis de construire**

*Requérant* : Michel Jean-Pascal, Planche aux Boeufs 41, 2716 Sornetan

*Emplacement* : Planche aux Boeufs 41c, 2716 Sornetan, parcelle N° 216,

*Projet* : Construction d'une stabulation avec logettes, box de vèlage, stock à fourrage et à machines avec fosse à purin

*Genre de construction* : construction portante : étayage : béton, parois : châssis bois, plafonds : charpente bois, façades : parois bois et tôles, couleur : brun noyer RAL 8014, toit : un pan, inclinaison 12°, tôles isolées, couleur : rouge oxyde RAL 3009

*Dimensions* : selon plans déposés

*Zone* : agricole

*Dérogations* : art. 24 LAT, art. 213, alinéa 4, chiffre 2 et alinéa 7 RCC de Sornetan

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 19 décembre 2019 inclusivement** auprès de l'Administration

**Retrouvez la feuille officielle d'avis  
du district de Moutier en version  
électronique sur  
[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**

communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les organisations qui ont qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement ou sur les chemins de randonnée pédestre devront le faire dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 20 novembre 2019

Secrétariat communal

- Florimob SA pour le dégagement de la façade et la construction d'une terrasse sur la parcelle N° 738, L'Abbaye 1, 2713 Bellelay

- Florimob SA pour l'installation d'un ascenseur sur la parcelle N° 738, L'Abbaye 1, 2713 Bellelay

### Robidogs

Nous constatons régulièrement que de la litière pour chat est déposée dans les robidogs. Nous vous rappelons que ces poubelles sont destinées uniquement à l'élimination des déchets canins. La litière pour chat ne doit en aucun cas être déposée dans les robidogs. Elle peut être éliminée gratuitement à Celtor le samedi matin.

### Spectacle de Noël des écoles

La commission d'école est à la recherche de bras pour aider au montage de la scène le samedi 14 décembre 2019 à 9h. Les personnes intéressées à donner un coup de main peuvent s'annoncer au bureau municipal jusqu'au 5 décembre 2019.

### Telethon

Le corps de sapeurs-pompiers Val d'Or organise le Telethon le samedi 7 décembre 2019 à la halle de gymnastique du Fuet. La cantine sera ouverte dès 10h. Dès 11h30, soupe aux pois, raclette, saucisses et crêtes sucrées seront servis. Les véhicules des pompiers passeront également dans les villages pour récolter les dons avec la mascotte 2019 aux heures suivantes: Saicourt à 10h et Bellelay à 10h45.

### Service hivernal

Les propriétaires de véhicules à moteur sont priés de ne pas laisser leurs véhicules sur les routes communales. Les stationnements inappropriés ralentissent le déneigement et peuvent entraver le passage des véhicules d'intervention hivernale et ainsi empêcher le déneigement de certains tronçons de rue. Nous rappelons également qu'il est strictement interdit de déblayer la neige provenant des propriétés privées (accès, places, parcs) sur les routes, les trottoirs et les chemins.

Le Fuet, le 20 novembre 2019

Conseil municipal



## Reconvilier

### Avis de construction

Requérant: Bassin Rosemay et Roland, Ruelle du Printemps 13, 2720 Tramelan

Propriétaire: Bassin Rosemay et Roland, Ruelle du Printemps 13, 2720 Tramelan

Auteur du projet: Bassin Roland, Ruelle du Printemps 13, 2720 Tramelan

Emplacement: Parcelle N° 1606, Rue du Dr. Tièche 20

Projet: Création d'un appartement dans la partie grange et création d'un balcon couvert

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: HA2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 12 décembre 2019 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 13 novembre 2019

Le secrétariat municipal



## Roches

### Tirs de nuit

Le Conseil communal a donné son accord à la Société de tir pour l'organisation de tirs de nuit les **vendredi 6 décembre et samedi 7 décembre 2019** de 17h30 à 22h au stand de tir à Roches

Roches, le 14 novembre 2019

Conseil communal



## Saicourt

### Informations communales

### Permis de construire délivrés entre le 01.09.2019 et le 31.10.2019

Le Conseil municipal a octroyé les permis de construire suivants:

- Chappuis Olivier pour la démolition d'une partie du bâtiment sur la parcelle N° 102, Route de Bellelay 18, 2712 Le Fuet

- Haussener Alexandre pour la construction d'un garage sur la parcelle N° 867, Route de Bellelay 34, 2712, 2712 Le Fuet,

Durant la même période, la Préfecture du Jura bernois a octroyé les permis de construire suivants:

### Procès-verbal d'élection de deux conseillers municipaux

Jours de scrutin: 17 novembre 2019

Nombre d'électeurs inscrits: 456

Nombre de cartes de légitimation rentrées: 131

Participation électorale en %: 28.73%

Nombre de bulletins rentrés: 117

Bulletins n'entrant pas en ligne de compte: 16

(blancs 9 / nuls 7)

Nombre de bulletins valables: 101

Nombre de suffrages valables: 202

Ont obtenu des voix:

Noms	Total des voix
Carril Romero Rebeca	49
Haussener Alexandre	45
Koller Romain	7
Wittwer Xavier	6
Boillat Maxime	5
Evalet Stéphane	5
Babey Florent	4
Voix éparses	68
Suffrages blancs	3
Suffrages nuls	9

Sont élus:

Rebeca Carril Romero et Haussener Alexandre

Le Fuet, le 17 novembre 2019

Conseil municipal

### Procès-verbal d'élection d'un(e) vice-président(e) des assemblées

Jours de scrutin: 17 novembre 2019

Nombre d'électeurs inscrits: 456

Nombre de cartes de légitimation rentrées: 131

Participation électorale en %: 28.73%

Nombre de bulletins rentrés: 114

Bulletins n'entrant pas en ligne de compte: 17

(blancs 10 / nuls 7)

Nombre de suffrages valables: 97

Ont obtenu des voix:

Noms	Total des voix
Mosimann Pierre	73
Koller Romain	12
Griselli Stéphane	5
Gerber Jean-Pierre	3
Paroz Jean-Marc	2
Boillat Maxime	1
Gerber Markus	1

Est élu: Mosimann Pierre

Le Fuet, le 17 novembre 2019

Conseil municipal



## Saules

### Communiqués du Conseil communal

### Factures de fin d'année

Les factures, notes de frais, vacations, service dentaire, etc. pour l'année 2019 sont à remettre au bureau communal jusqu'au 30 novembre 2019.

Saules, le 13 novembre 2019

Conseil communal

### Communiqués du Conseil communal

### Corvées de pâturage

Les décomptes 2019 sont à remettre au bureau communal d'ici au 30 novembre 2019.

Saules, le 13 novembre 2019

Conseil communal



## Sorvilier

### Avis de construction

Requérant: M. Jean-Claude Meyer, Clos Jobez 6, 2736 Sorvilier

Auteur du projet: Faigaux S.A., Pré Rond 22, 2735 Malleray

Emplacement: parcelle N° 1110, au lieu-dit: « Clos Jobez 6 »

Projet: construction d'un mur de soutènement avec des éléments en béton pour stabiliser le terrain

Dimensions et construction: selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement, au secrétariat communal de Sorvilier, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 20 novembre 2019

Conseil municipal



**Tavannes**

**Avis de construction**

Requérants : MM Jimmy Wermuth et Joël Mennel, p.a. M Jimmy Wermuth, Vie des Crêts 31, 2732 Reconvilier.

Projet : remplacement de l'enseigne existante en façade Sud-Est du bâtiment Rue de Pierre-Pertuis N° 8 sis sur la parcelle N° 143 en zone centre.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural : objet « C » digne de protection, ensemble bâti A.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 décembre 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 13 novembre 2019

Le chef des travaux publics

**Avis de construction**

Requérants : M<sup>me</sup> et M. Angela et Michele Merlino, Chemin de Sébaux 1, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Deco & Architecture, Gerber Jean-Pierre, Rue des Echettes 2a, 2605 Sonceboz.

Projet : construction d'une annexe sur deux niveaux (garage et habitat) au bâtiment Chemin de Sébaux 1 sis sur la parcelle N° 1328 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux : raccordement aux canalisations existantes communales et à la step.

Dérrogation requise : à l'article 80 LR.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 20 novembre 2019

Le chef des travaux publics



**Valbirse**

**Avis de construction**

Requérant : Goda Verwaltung, Untermüli 9, Postfach 9330, 8036 Zürich

Auteur du projet : Rüpp Architektur GmbH, Tigelbergstrasse 1, 9442 Berneck

Propriétaire foncier : Goda Verwaltung, Untermüli 9, Postfach 9330, 8036 Zürich

Projet : transformation du grenier existant en 3 appartements, création de 7 lucarnes (genre chien-couché), à la Rue Principale 45, en zone Centre, sur la parcelle N° 297, à Bévillard, commune de Valbirse

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans **jusqu'au 12 décembre 2019**. Les oppositions et les réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 7 novembre 2019

Commune mixte de Valbirse

**Information des services techniques**

Durant la période hivernale, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal, de 3 h à 7 h. Pendant cette plage horaire, le service des travaux publics procède au déneigement de la chaussée de manière à ce que, dès le matin, la plupart des rues de notre commune soient accessibles.

Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un déneigement optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues.

Nous vous remercions d'ores et déjà, toutes et tous de votre compréhension et de votre collaboration.

Bévillard, le 1<sup>er</sup> novembre 2019

Services techniques de Valbirse

**Commune Mixte de Valbirse**

**Mise au concours**

La Crèche Au P'tit Château met au concours

**Trois places de stagiaires**

Entrée en fonction : 6 février 2020

Durée du stage : 5 mois

**Profil requis**

Il est demandé que les candidat(e)s aient de l'intérêt à travailler avec des enfants en bas âge.

Les offres d'emploi seront adressées **jusqu'au 29 novembre 2019**, avec la mention « Offre de services »,

à l'Administration communale de Valbirse, Case postale 262, 2735 Bévillard.

Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à la directrice de la Crèche Au P'tit Château (tél. 032/491 61 39 – courriel: creche@edu.valbirse.ch).

**Divers**

**Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or**

**Recrutement**

Le CSP Val d'Or recherche des volontaires près à s'engager afin d'assurer la relève et de continuer à fournir à la population, un service de proximité rapide et efficace. Les personnes âgées de 19 à 50 ans (hommes & femmes), des communes de Petit-Val, Saicourt et Rebévelier intéressées à faire partie du corps des sapeurs-pompiers Val d'Or, sont invitées à se présenter lors de la séance d'information/recrutement qui aura lieu **le mardi 26 novembre 2019 à 20h** au hangar du Fuet (complexe communal).

2712 Le Fuet, le 20 novembre 2019

Pour l'Etat-Major - C. Freudiger

**Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or**

**Convocation**

L'assemblée des délégués du Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or aura lieu

**le mardi 3 décembre 2019 à 20h à la salle des commissions de la Commune de Petit-Val à Souboz.**

**Ordre du jour**

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 21 mai 2019
4. Budget 2020
  - a) fixer les soldes, jetons de présence, indemnités forfaitaires, remboursement de frais de cours, quotité de la taxe des pompes, montant des amendes
  - b) accepter le budget 2020
5. Elections de 2 membres au conseil des sapeurs-pompiers
6. Se prononcer sur une exemption & exonération
7. Prononcer les mises à la taxe
8. Divers et imprévus

2712 Le Fuet, le 20 novembre 2019

Pour l'Etat-Major – C. Freudiger

**Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h**

**Calendrier des parutions 2019**

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	49	45	04.12.2019	mercredi	52	25.12.2019	SUPPRIMÉ
47	43	20.11.2019	mercredi	50	46	11.12.2019	mercredi			
48	44	27.11.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi			

# **informations pratiques**



## **Moutier**

Municipalité de Moutier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 927  
2740 Moutier

### **Heures d'ouverture**

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

**Lu – me** 8 h à 11 h et 14 h à 17 h

**Judi** 8 h à 11 h et 14 h à 18 h

**Vendredi** 8 h à 11 h et 14 h à 16 h

### **Service social:**

**Lu – ma et ve** 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

**Mercredi** 14 h à 16 h

**Judi** 9 h à 11 h et 14 h à 18 h

### **Téléphones**

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Service sécurité 032 494 11 29

Bâtiments/Urbanisme/  
Travaux publics 032 494 13 33

Electricité/Eau/  
Service de piquet 032 494 12 22

### **Service de renseignements juridiques**

Chancellerie municipale 032 494 11 11

### **Carte journalières (prix Fr. 48.-)**

Caisse municipale 032 494 11 25

### **Services techniques – Travaux publics**

Point de récolte de la Halle aux marchandises

### **Horaire**

**Lundi à jeudi** de 7 h à 20 h

**Vendredi** de 7 h à 16 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

### **Site internet**

[www.moutier.ch](http://www.moutier.ch)

### **Courriel**

[info@moutier.ch](mailto:info@moutier.ch)

# **informations pratiques**



## **Court**

Municipalité de Court  
Rue de la Valle 19  
2738 Court

Tél.: 032 497 71 10  
[www.court.ch](http://www.court.ch)  
[contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)

Heures d'ouverture:  
notre administration est disponible tous  
les jours durant les heures de bureau  
pour les appels téléphoniques.

Notre guichet est ouvert tous les matins  
(lundi à vendredi) de 10h30 à 12h,  
le mardi après-midi de 15h30 à 18h30,  
le me et je après-midi de 15h30 à 17h.



## **Eschert**

Commune mixte d'Eschert  
Rue du Tilleul 1  
2743 Eschert

Tél.: 032 493 40 85  
[secretariat@eschert.ch](mailto:secretariat@eschert.ch)  
[www.eschert.ch](http://www.eschert.ch)

### **Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille**

Ouvert tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois (sauf  
janvier et août, le 2<sup>e</sup> samedi du mois)  
de 11h à 12h, pour les dates effectives,  
se référer au mémodéchets de la  
commune.



## **Grandval**

Secrétariat municipal  
Grand-Rue 29  
2745 Grandval

Téléphone du secrétariat: 032 499 95 55  
Natel pour les cartes journalières: 079 729 56 89  
Courriel: [secretariat@grandval.ch](mailto:secretariat@grandval.ch)

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9h30 à 10h30  
Jeudi soir de 18h à 19h30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17h à 19h

Site internet: [www.grandval.ch](http://www.grandval.ch)



## **Seehof**

Commune municipale  
Gross-Karlisberg 23a  
2747 Elay / Seehof

Tél. 032 499 96 60  
[gemeimnde@gemeindeseehof.ch](mailto:gemeimnde@gemeindeseehof.ch)

Ouvert le lundi de 9h à 11h

# **informations pratiques**



## **Tavannes**

Administration municipale  
Grand-Rue 1  
2710 Tavannes

### **Heures d'ouverture**

Lu – ve 9 h 30 à 11 h 45 et 15 h à 17 h

Jeudi 9 h 30 à 11 h 45 et 15 h à 18 h

### **Adresse courriel**

secretariat@tavannes.ch

### **Téléphones**

Centrale	032 482 60 40
Secrétariat	032 482 60 43
Caisse	032 482 60 44
Contrôle des habitants	032 482 60 45
Travaux publics	032 482 60 47
Agence AVS	032 482 60 46
Service social	032 482 65 70

### **Site internet**

[www.tavannes.ch](http://www.tavannes.ch)



## **Rebévelier**

Administration communale Rebévelier  
2717 Rebévelier  
c/o Brogna Alexandra  
Rue des Chardonnerets 7  
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62 ou 032 493 47 44

Courriel: [rebevelier@bluewin.ch](mailto:rebevelier@bluewin.ch)

Heures d'ouverture:  
sur demande



## **Champoz**

Commune mixte de Champoz  
Brogna Alexandra  
Les Grands Clos 19  
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88

Heures d'ouverture:  
Lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30

[www.champoz.ch](http://www.champoz.ch)

[admin.champoz@bluewin.ch](mailto:admin.champoz@bluewin.ch)



## **Saules**

Administration communale  
Milieu du Village 13  
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28

Courriel: [communesaules@bluewin.ch](mailto:communesaules@bluewin.ch)

Heures d'ouverture:  
mercredi de 16 h à 17 h ou sur rendez-vous